



## **COMPTE RENDU DES RENCONTRES DE VALOIS DU 4 JUIN 2013**

### **"L'Acte 3 de la décentralisation : Enjeux et perspectives pour les territoires de notre République"**

En présence de Jacques PELISSARD, Député-maire et Président de l'Association des Maires de France, de John HUET, Secrétaire National à l'artisanat, commerce et tourisme, de Jean-Louis SANCHEZ, Délégué général à l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS), de Roland RIZOULIERES, Maître de Conférences à l'IEP d'Aix en Provence.

#### **Préambule**

Les premières lois de décentralisation datent de 1982. Elles ont transformé nos villes et libéré les énergies locales. La libre administration des collectivités territoriales est inscrite dans la constitution.

Cependant l'organisation depuis 30 ans constitue un mille feuilles qui éloigne les citoyens des décideurs locaux, et même de l'Etat.

Le projet de décentralisation porté par le gouvernement vise à moderniser l'action publique et rendre plus efficient la dépense publique tout en rationalisant les moyens. Ce n'est pas 1 mais 3 projets de décentralisation adoptés en conseil des Ministres le 10 avril dernier avec 124 articles souvent complexes

- 1- Modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles, débattu actuellement au Sénat
- 2- Mobilisation des Régions pour la croissance et l'emploi et la promotion de l'égalité des chances – Texte débattu à l'automne
- 3- Développement des solidarités territoriales et la démocratie locale – texte débattu après les municipales de 2014

Si l'objectif de mutualiser et réaliser des économies d'échelle est louable, le texte actuellement débattu fait l'objet de réactions peu enthousiastes. Le Premier Ministre lui-même disait « ce n'est pas le Grand Soir mais une simplification de l'architecture des collectivités territoriales ».

Pour débattre du projet :

Jean Louis SANCHEZ – Directeur de l'observatoire nationale de l'action sociale décentralisée

Jacques PELISSARD – Député-Maire du Jura et Président de l'Association des Maires de France

Roland RIZOULIERES – Maître de Conférences Sciences Politiques Aix En Provence

## **Intervention de Jean-Louis SANCHEZ, directeur de l'observatoire nationale de l'action sociale décentralisée**

Jean Louis SANCHEZ établit un bilan de la décentralisation depuis 30 ans. Il constate que les inégalités n'ont cessé de se creuser. L'accompagnement social a progressé, l'une de ces compétences ayant été transférée aux départements. Ce fait a engendré la création des services à la personne qui sont nécessaires au maintien de la cohésion sociale. Le Plan de Cohésion Sociale de Jean Louis BORLOO a participé activement au développement de ce programme.

Jean Louis SANCHEZ constate également un déficit de lien social de nos jours au sein de notre société. Cette dégradation est d'autant plus forte qu'au 19<sup>ème</sup> siècle, les Français étaient considérés comme les plus sociables d'Europe.

Pour les élections de 2014, l'enjeu majeur est le « vivre-ensemble » car les Français veulent ressouder les liens, retisser de la cohésion sociale. La décentralisation peut renouer avec le lien social si elle ne fracture pas la République, mais la consolide. Les Maires ont un rôle déterminant à jouer, d'autant qu'ils demeurent pour l'opinion, les élu(e)s les plus appréciés par nos concitoyens.

Les objectifs à poursuivre à travers la décentralisation :

- 1- Clarifier et redéfinir le rôle de l'Etat. Il a aujourd'hui une capacité manifeste à se libérer des compétences décentralisées.
- 2- Soutenir les collectivités territoriales qui font face à une baisse de leurs dotations, et une augmentation de leurs charges : effet ciseau.
- 3- Redéfinir le contrat social à travers la citoyenneté.

En conclusion, Jean Louis SANCHEZ indique qu'il demeure favorable à un cumul de mandat entre un exécutif local et national car les élu(e)s de terrain demeurent au plus près des besoins de la population, qu'ils peuvent ensuite retranscrire au Parlement. Il reste perplexe sur le projet de fusion Région/Département d'autant que les Régions n'ont pas démontré leur légitimité dans un certain nombre de domaines.

Pour Jean Louis SANCHEZ, la fraternité est une dimension oubliée par notre société. Il est urgent de faire rêver les citoyens avec des perspectives de cohésion sociale. Il cite l'exemple de 20 Maires d'Alsace qui ont mis en œuvre un projet participatif avec leurs administré(e)s. Un prix leur sera d'ailleurs remis à Marseille prochainement.

## **Intervention de Jacques PELISSARD – Député Maire de Lons-Le-Saunier et Président de l'Association des Maires de France.**

Jacques PELISSARD constate que la société souffre d'un conservatisme sédimentée. Les citoyens ont besoin et expriment une volonté de simplifier le fonctionnement des collectivités territoriale. La loi du 16 décembre 2010 avait permis de raboter le niveau des collectivités territoriales en prônant la fusion des départements et des régions, ainsi que la création de la fonction de conseiller territorial. Cette loi permettait également de simplifier le mode de financement des projets territoriaux et la mutualisation des services partagés (communes et EPCI) afin de favoriser l'expression d'un bloc local. Il regrette que ce projet ait été abandonné par l'actuel gouvernement.

Le projet de décentralisation actuellement en débat au Sénat est assez lourd (plus de 214 articles). Les textes pour certains sont confus expliquant le nombre important de dépôt d'amendements : 140.

Que faudrait-il faire dans le cadre d'un projet de décentralisation :

- 1 – Raboter un niveau territorial
- 2- Organiser la citoyenneté locale
- 3 – Attribuer une plénitude de compétences sur un territoire avec 1 responsable territorial

Pour Jacques PELISSARD, les Maires sont des tisseurs de solidarité, des couseurs de cohésion sociale. Il faut soutenir la culture de la fraternité, créer du lien intergénérationnel. L'exemple de Lyon est important : Les élu(e)s ont su organiser un consensus sur l'intérêt communautaire. Certains investissements vont rester communaux d'autres devenir intercommunautaires. Il est important d'impulser la synergie des mutualisations communales et intercommunales notamment au sein des services administratifs, techniques... Jacques PELISSARD encourage le regroupement des communes par décision unanime des Maires, principaux garants du lien social.

Pour conclure, Jacques PELISSARD fait part de son inquiétude concernant l'effet ciseau pour les collectivités territoriales : Perte de 4.5 milliards d'euros de dotations alors que des compétences supplémentaires sont transférées.

### **Intervention de Roland RIZOULIERES, Maître de conférences Sciences Politiques Aix En Provence**

- Le processus de concentration de richesse lié à la mondialisation a favorisé le processus de métropolisation. En privilégiant le volet métropole, dans ce projet de loi segmenté en trois, le gouvernement sait bien que la concurrence entre les villes européennes est forte pour attirer les investissements étrangers et la France perd du terrain. Les entreprises ont tendance par leur manière de se localiser à construire cette concentration de richesse. Au moment de la crise de 2008, les effets ont été moins forts en France qu'en Grande Bretagne ou d'autres pays européens, parce que nos retraités et le maillage des fonctionnaires sur le territoire produisaient des effets de localisation de richesse différents de ceux liés aux entreprises. Mais avec la RGPP et le mouvement qui a touché les hôpitaux avec les Agences Régionales de Santé, cette manière de se localiser différemment des entreprises est bloquée. Du coup la concentration dans les métropoles va continuer et les effets de diffusion de richesse par les revenus des fonctionnaires et des retraités vont s'atténuer dans les territoires non métropolitains.

- Les effets de baisse de qualité de vie sans compensation de pouvoir d'achat lié aux encombrements de transport se montent à de nombreuses heures gaspillées dans les transports, heures qui ne serviront pas à devenir de bons citoyens, à contribuer à la vie locale, aider des proches, etc.

- Le modèle de la mondialisation va se poursuivre mais peu d'emplois industriels seront créés. La compétitivité peut se poursuivre mais peu d'emplois à la clé. Un autre modèle émerge autour des activités notamment de l'économie verte (l'énergie notamment selon un mode de production plus horizontal décrit par Rifkin). Ces activités peuvent se localiser ailleurs que dans les métropoles, même si le périurbain sera dominant, des villes à taille plus humaines peuvent à nouveau être gagnantes. Pour investir dans ces nouvelles activités et dans ces territoires, les régions sont aujourd'hui fortement impliquées.

C'est donc la relation région-métropole qui est le lien fort des mutations en cours et à venir.